

## **Consultation avec les organisations gouvernementales fédérales et provinciales et les organisations non gouvernementales**

La Direction des relations multilatérales et des sports a pour rôle premier de promouvoir les intérêts du Canada au sein d'organisations régionales et internationales comme l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et le Commonwealth, étant donné la demande de plus en plus grande de consultation et de coordination entre les organisations gouvernementales fédérales et provinciales et les organisations non gouvernementales.

## **UNESCO**

Cette Direction est chargée de formuler la contribution fédérale à l'UNESCO en tenant compte des intérêts des provinces. Elle maintient également des liens étroits avec la Commission canadienne pour l'UNESCO.

## **Sports**

La Direction comprend la Section des sports internationaux dont le mandat est de conseiller les organisations sportives canadiennes sur leurs activités à l'étranger et de les aider à organiser d'importantes manifestations sportives internationales au Canada. Une aide financière directe n'est normalement pas accordée aux sports, mais les ressources et installations du Ministère sont mises à contribution dans la mesure où un événement donné l'exige. La Section conseille le Ministre d'État à la Santé et au Sport amateur sur la conduite des échanges sportifs internationaux et la politique étrangère canadienne dans la mesure où cette dernière influe sur les activités sportives, et elle conseille le sous-secrétaire et les ministres sur les manifestations sportives qui ont des implications pour les relations étrangères du Canada.